



Saunier Duval

Notice d'installation et de maintenance

ThemaClassic

C 18/24-LC/1 (E-FR)

V 18/24-LC/1 (E-FR)



FR

Sommaire

Sommaire

1	Sécurité.....	3	7	Mise en service.....	18
1.1	Mises en garde relatives aux opérations.....	3	7.1	Contrôle et traitement de l'eau de chauffage/de l'eau de remplissage et d'appoint.....	18
1.2	Utilisation conforme.....	3	7.2	Mise en marche de l'appareil.....	19
1.3	Consignes générales de sécurité.....	3	7.3	Prévention des risques de manque de pression d'eau.....	19
1.4	Avertissements de sécurité relatifs à l'installation d'évacuation des gaz de combustion.....	6	7.4	Remplissage de l'installation de chauffage.....	20
1.5	Prescriptions (directives, lois, normes).....	6	7.5	Purge de l'installation de chauffage.....	20
2	Remarques relatives à la documentation.....	7	7.6	Remplissage et purge du système d'eau chaude.....	20
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	7	7.7	Contrôle du réglage du gaz.....	20
2.2	Conservation des documents.....	7	7.8	Vérification des capteurs des gaz de combustion.....	22
2.3	Validité de la notice.....	7	7.9	Vérification du mode de chauffage.....	22
3	Description du produit.....	7	7.10	Vérification de la production d'eau chaude.....	22
3.1	Principes de la ventilation mécanique contrôlée ou VMC.....	7	7.11	Contrôle d'étanchéité.....	22
3.2	Structure.....	7	8	Adaptation en fonction de l'installation.....	22
3.3	Mentions figurant sur la plaque signalétique.....	8	8.1	Adaptation des paramètres pour le chauffage.....	22
3.4	Marquage CE.....	8	8.2	Adaptation des paramètres pour l'eau chaude sanitaire.....	23
4	Montage.....	8	8.3	Réglage de l'intervalle de maintenance.....	24
4.1	Déballage du produit.....	8	9	Remise du produit à l'utilisateur.....	24
4.2	Contrôle du contenu de la livraison.....	9	10	Dépannage.....	24
4.3	Dimensions.....	9	10.1	Correction des défauts.....	24
4.4	Distances minimales.....	10	10.2	Journal des défauts.....	24
4.5	Distances par rapport à des composants inflammables.....	10	10.3	Réinitialisation des paramètres (rétablissement des réglages d'usine).....	24
4.6	Température de l'habillage de l'appareil.....	10	10.4	Remplacement de composants défectueux.....	25
4.7	Utilisation du gabarit de montage.....	10	11	Inspection et maintenance.....	27
4.8	Suspendez le produit.....	10	11.1	Respect des intervalles d'inspection et de maintenance.....	27
4.9	Démontage/montage du panneau avant et du couvercle de la chambre de combustion.....	11	11.2	Nettoyage des composants.....	27
4.10	Démontage/montage des panneaux latéraux.....	12	11.3	Contrôle des capteurs des gaz de combustion....	29
5	Installation.....	12	11.4	Vidange de l'appareil.....	29
5.1	Prérequis pour l'installation.....	13	11.5	Contrôle de la pression initiale du vase d'expansion.....	29
5.2	Installation du raccordement gaz et du départ/retour de chauffage.....	14	11.6	Finalisation des travaux d'inspection et de maintenance.....	30
5.3	Installation du raccord d'eau froide et du raccord d'eau chaude.....	14	12	Mise hors service.....	30
5.4	Raccordement du tube d'évacuation à la soupape de sécurité du produit.....	14	12.1	Mise hors service provisoire du produit.....	30
5.5	Installation de l'évacuation des gaz de combustion.....	14	12.2	Mise hors service du produit.....	30
5.6	Installation électrique.....	15	13	Service après-vente.....	30
6	Utilisation.....	17	14	Recyclage et mise au rebut.....	30
6.1	Concept de commande.....	17	Annexe.....	31	
6.2	Activation du niveau réservé à l'installateur/niveau de maintenance.....	18	A	Niveau réservé à l'installateur/niveau de maintenance – vue d'ensemble.....	31
6.3	Activation/réglage d'un code diagnostic.....	18	B	Codes d'état – vue d'ensemble.....	34
6.4	Exécution du programme de contrôle.....	18	C	Programmes de contrôle – vue d'ensemble....	35
6.5	Lancement de la fonction Ramonage.....	18	D	Messages de défaut – vue d'ensemble.....	35
6.6	Codes d'état.....	18	E	Travaux d'inspection et de maintenance – vue d'ensemble.....	39
			F	Schéma électrique.....	41
			G	Caractéristiques techniques.....	44
			H	Longueur du système ventouse.....	46
			Index.....	47	

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est un générateur de chaleur (chaudière) spécialement conçu pour les installations de chauffage central en circuit fermé et la production centrale d'eau chaude sanitaire. Seul impératif, l'apport en air frais doit être suffisant.

Les produits figurant dans cette notice ne doivent être installés et utilisés qu'avec les accessoires mentionnés dans les documents complémentaires applicables concernant le conduit du système ventouse, suivant le type d'appareil.

L'utilisation conforme suppose :

- le respect des notices d'utilisation, d'installation et de maintenance du produit ainsi que des autres composants de l'installation

- une installation et un montage conformes aux critères d'homologation du produit et du système
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose, en outre, une installation conforme au code IP.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Danger en cas de qualification insuffisante

Les opérations suivantes ne peuvent être effectuées que par des professionnels suffisamment qualifiés :

- Montage
- Démontage
- Installation
- Mise en service
- Inspection et maintenance
- Réparation
- Mise hors service
- ▶ Conformez-vous systématiquement à l'état de la technique.

1.3.2 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▶ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.



1 Sécurité

- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.3.3 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite des conduites des gaz de combustion

En cas d'erreur d'installation, de dommages, de manipulation ou d'emplacement d'installation inadapté, il peut y avoir une fuite de gaz de combustion, avec par conséquent un risque d'intoxication.

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez le produit.
- ▶ Vérifiez les circuits des gaz de combustion du produit et les redirections des gaz de combustion.

1.3.4 Danger de mort en cas de défaut d'étanchéité et d'installation en sous-sol

Le gaz de pétrole liquéfié s'accumule au niveau du sol. Si le produit est installé dans un sous-sol, le gaz de pétrole liquéfié risque de s'accumuler au niveau du sol en cas de défaut d'étanchéité. En l'occurrence, cela présente des risques d'explosion.

- ▶ Faites en sorte qu'il ne puisse surtout pas y avoir de fuite de gaz liquéfié au niveau du produit ou de la conduite de gaz.

1.3.5 Danger de mort en cas d'habillage de type armoire

Un habillage de type armoire peut présenter des risques en cas de fonctionnement du produit dépendant de l'air ambiant.

- ▶ Veillez à ce que le produit bénéficie d'une alimentation en air de combustion suffisante.

1.3.6 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'utilisez pas le produit dans des pièces où vous entreposez des substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture).

1.3.7 Danger de mort par électrocution

Si vous touchez les composants conducteurs, vous vous exposez à une électrocution mortelle.

Avant d'intervenir sur le produit :

- ▶ Mettez le produit hors tension en coupant toutes les sources d'alimentation électrique sur tous les pôles (séparateur électrique avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm, par ex. fusible ou disjoncteur de protection).
- ▶ Sécurisez l'appareil pour éviter toute remise sous tension.
- ▶ Attendez au moins 3 min, pour que les condensateurs se déchargent.
- ▶ Vérifiez que le système est bien hors tension.

1.3.8 Danger de mort en cas d'omission de dispositif de sécurité

Les schémas contenus dans ce document ne présentent pas tous les dispositifs de sécurité requis pour une installation appropriée.

- ▶ Équipez l'installation des dispositifs de sécurité nécessaires.
- ▶ Respectez les législations, normes et directives nationales et internationales en vigueur.

1.3.9 Risque d'intoxication dû à l'absence de dispositif de surveillance des gaz de combustion

Dans des conditions défavorables, des gaz de combustion peuvent s'échapper dans la pièce d'installation. Dans ce cas, le dispositif de surveillance des gaz de combustion coupe le générateur de chaleur. En l'absence de dispositif de surveillance des gaz de com-





bustion, le générateur de chaleur continue de fonctionner.

- ▶ Ne mettez en aucun cas le dispositif de surveillance des gaz de combustion hors service.

1.3.10 Danger de mort dû à l'absence de dispositif de sécurité collectif

Validité: Produit prévu pour un raccordement à une ventilation mécanique contrôlée

Condition: Le produit est utilisé dans un système collectif équipé d'une cheminée

- ▶ Installez un dispositif de sécurité collectif dans le système.
- ▶ Raccordez le produit au dispositif de sécurité collectif.

1.3.11 Risque d'intoxication et de brûlures en cas de fuite de gaz de combustion chauds

- ▶ N'utilisez le produit que si le système d'évacuation des gaz de combustion est entièrement monté.
- ▶ Hormis aux fins de contrôle rapide, n'utilisez le produit que si le panneau avant est monté et fermé.

1.3.12 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Condition: Fonctionnement sur air ambiant

- ▶ Faites en sorte que l'alimentation en air de la pièce d'installation du produit soit suffisante et à ce qu'elle ne soit jamais entravée. Elle doit être conforme aux principales exigences en matière de ventilation.

1.3.13 Risque de brûlures ou d'ébouillement au contact des composants chauds

- ▶ Attendez que ces composants aient refroidi avant d'intervenir dessus.

1.3.14 Risque de blessures sous l'effet du poids élevé du produit

- ▶ Sollicitez l'aide d'au moins une autre personne pour transporter le produit.

1.3.15 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du système d'évacuation des gaz de combustion.

- ▶ Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.
- ▶ Si le produit doit être installé dans un salon de coiffure, un atelier de peinture ou de menuiserie, une entreprise de nettoyage ou autre, veillez à le placer dans une pièce d'installation distincte, dont l'air est techniquement exempt de substances chimiques.
- ▶ Faites en sorte que l'air de combustion ne transite pas par d'anciennes cheminées de chaudières fioul au sol ou d'autres appareils de chauffage susceptibles de provoquer un encrassement du conduit.

1.3.16 Risques de dommages matériels sous l'effet des aérosols ou liquides de détection des fuites

Les aérosols et les liquides de détection des fuites bouchent le filtre du capteur de débit massique du venturi et provoquent des dommages irréversibles au niveau du capteur de débit massique.

- ▶ Lors des travaux de réparation, ne mettez pas d'aérosol ou de liquide de détection des fuites sur le capuchon du filtre du venturi.

1.3.17 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ N'installez pas le produit dans une pièce exposée à un risque de gel.

1.3.18 Risque de dommages matériels en cas d'outillage inadapté

- ▶ Servez-vous d'un outil approprié.





1 Sécurité

1.4 Avertissements de sécurité relatifs à l'installation d'évacuation des gaz de combustion

1.4.1 Danger de mort en cas de fuite de gaz de combustion sous l'effet d'une dépression

En cas de fonctionnement dépendant de l'air ambiant, il ne faut surtout pas choisir un emplacement d'installation dont l'air est aspiré par le biais de ventilateurs au risque de produire une dépression (système de ventilation, hotte d'évacuation, sèche-linge à évacuation). Sous l'effet de cette dépression, les gaz de combustion risquent d'être aspirés dans l'ouverture, du fait de la fente annulaire entre la conduite des gaz de combustion et le conduit situé à l'emplacement d'installation.

- ▶ Si vous utilisez le produit en mode dépendant de l'air ambiant, veillez à ce qu'aucune autre installation ou appareil ne produise un phénomène de dépression à l'emplacement d'installation.

1.4.2 Risques d'intoxication en cas de fuite de gaz de combustion

Il peut y avoir une fuite de gaz de combustion si la conduite des gaz de combustion n'est pas montée dans les règles de l'art.

- ▶ Avant de procéder à la mise en fonctionnement du produit, assurez-vous que le conduit du système ventouse est correctement monté et qu'il ne présente pas de fuite.

La conduite des gaz de combustion peut subir des dommages à la suite d'événements imprévisibles.

- ▶ Dans le cadre de la maintenance annuelle, examinez l'installation d'évacuation des gaz de combustion et contrôlez les points suivants :
 - dommages extérieurs (traces, signes de fragilité)
 - connexion des tubes et fixations

1.5 Prescriptions (directives, lois, normes)

- ▶ Veuillez respecter les prescriptions, normes, directives, décrets et lois en vigueur dans le pays.



2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation et d'installation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Remettez cette notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables à l'utilisateur.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit - référence d'article

C 18/24-LC/1 (E-FR)	0010023630
V 18/24-LC/1 (E-FR)	0010023631

3 Description du produit

3.1 Principes de la ventilation mécanique contrôlée ou VMC

Validité: Produit prévu pour un raccordement à une ventilation mécanique contrôlée

Le produit doit être installé dans un système équipé d'une ventilation mécanique contrôlée. Le produit doit être équipé d'un dispositif de sécurité d'usine permettant de l'arrêter en cas de défaut.

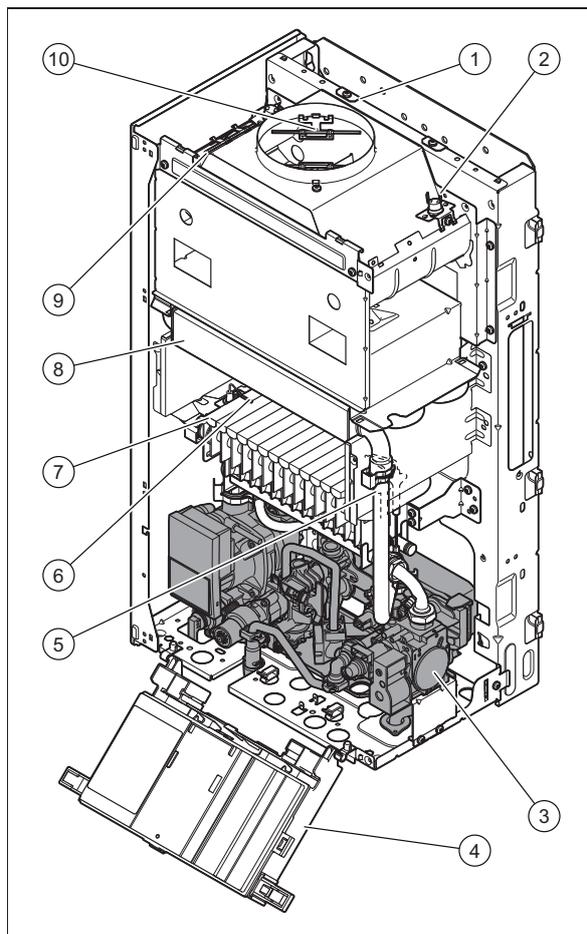
Si le produit est utilisé dans un système collectif, il doit être relié à un dispositif de sécurité collectif.

Le relais de sécurité du dispositif de sécurité collectif sert à arrêter le produit en cas d'anomalie de fonctionnement dans le système général.

Le produit se remet automatiquement en marche sans intervention extérieure dès que le dispositif de sécurité collectif l'y autorise.

3.2 Structure

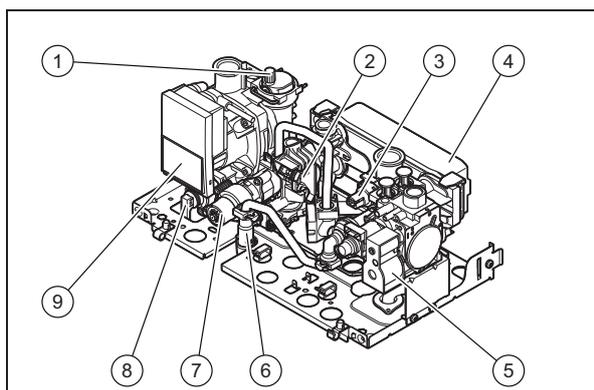
3.2.1 Structure du produit



- | | |
|---|---|
| 1 Vase d'expansion à membrane | 6 Électrode de surveillance |
| 2 Contrôleur de la température des gaz de combustion (fonction de sécurité) | 7 Brûleur |
| 3 Bloc hydraulique | 8 Échangeur chauffage |
| 4 Boîtier électrique | 9 Capteur des gaz de combustion extérieur (fonction de protection) |
| 5 Électrode d'allumage | 10 Capteur des gaz de combustion intérieur (fonction de protection) |

4 Montage

3.2.2 Structure du bloc hydraulique



1	Purgeur automatique	5	Mécanisme gaz
2	Capteur de débit à turbine	6	Boucle de remplissage
3	Capteur de pression	7	Vanne 3 voies
4	Échangeur thermique secondaire	8	Soupape de sécurité
		9	Pompe chauffage

Mentions figurant sur la plaque signalétique	Signification
NOx	Classe de NOx (émissions d'oxyde d'azote)
IPX4D	Indice/classe de protection
Qn	Plage de charge thermique en mode chauffage
Qnw	Plage de charge thermique en mode eau chaude sanitaire
Pn	Plage de puissance utile nominale en mode chauffage
Pnw	Plage de puissance utile nominale en mode eau chaude sanitaire



3.3 Mentions figurant sur la plaque signalétique

La plaque signalétique est apposée d'usine sur le produit.

Mentions figurant sur la plaque signalétique	Signification
	Lire la notice !
ThemaClassic	Désignation commerciale
par ex. C (V)	Désignation du modèle
18	Puissance de l'appareil en mode chauffage
24	Puissance de l'appareil en mode eau chaude sanitaire
L	Produit avec émissions d'oxydes d'azote réduites
C	Échangeur thermique primaire en cuivre
/1	Génération de l'appareil
H, E	Type de gaz
par ex. AT (PL, FR, HU, VE-EU)	Marché de destination
Type	Type d'appareil homologué (par ex. B11BS, VMC)
V	Tension électrique
W	Puissance électrique absorbée
Hz	Fréquence du réseau
p. ex. 2H3+	Catégorie de chaudière gaz
G... – ... mbar	Type de gaz et pression de raccordement du gaz réglés d'usine
D	Quantité nominale de puisage d'eau chaude sanitaire
PMS	Pression de service admissible en mode chauffage
PMW	Pression de service admissible production d'eau chaude sanitaire